

judiciaire proche, qui forme son réseau de relations, qui est le domaine plus ou moins vaste de ses affaires et de son extension foncière. Dans un ensemble en même temps hiérarchisé, avec à la base des villes rayonnant sur un territoire d'une étendue faible, puis celles qui dominent un certain nombre de cités élémentaires, enfin au sommet de la hiérarchie, les deux capitales, Rennes et Nantes. Dans ce système, il n'existe pas de modèle uniforme. Les municipalités, les corps de métier ont des attitudes différentes d'une ville à l'autre, ne présentent aucune homogénéité dans leurs réactions et leurs stratégies économiques, se trouvent parfois opposées par leurs intérêts. Ainsi s'expliquent des schémas d'évolution très différents d'une ville à l'autre.

L'étude de Claude Nières ajoute à ses conclusions deux atouts majeurs : la minutie de l'analyse de chaque cas et le fourmillement de détails, ce qui donne un tableau constamment concret et vivant des sociétés urbaines, d'une part. Et d'autre part, le nombre considérable de tableaux, cartes, croquis qui illustrent ces pages. Il faut remercier l'éditeur d'en avoir accepté autant. Cela compensera un regret : il reste vraiment trop de grosses coquilles, orthographiques ou typographiques... Telle est l'autre rançon des méthodes actuelles du travail, qui ne laissent plus aux auteurs le temps nécessaire à de bonnes relectures finales des épreuves. On regrettera aussi que la bibliographie n'ait pas été réellement réactualisée, au point de manquer quelques travaux essentiels de la décennie 1990, de la *Nouvelle Histoire de la Bretagne* de Georges Minois, aux nombreux travaux de Guy Saupin sur Nantes et sur les villes de l'Ouest, les travaux plus récents de Stéphane Perréon, appelés à faire autorité en matière militaire, ou les nombreux mémoires des étudiants de Nantes, qui, au sein du Centre de Recherches en Histoire Internationale et Atlantique, ont multiplié les études d'histoire urbaine pour la France de l'Ouest à l'époque moderne.

Jean-Pierre BOIS

Marc RUSSON, *Les côtes guerrières. Mer, guerre et pouvoirs au Moyen Âge. France, façade océanique XIII^e - XV^e siècle*. Presses Universitaires de Rennes, 2004, 518 p.

Quand ils pensent à l'ouest de la France et à la mer, les médiévistes ont en tête les noms de Michel Mollat du Jourdain et Henri Touchard pour des travaux déjà millésimés, ou encore ceux de Jean-Christophe Cassard, Jacques Bernard, Jacques Paviot, Mathias Tranchant et Jean-Luc Sarrazin. Alors que ses prédécesseurs ont étudié une principauté particulière ou une province, Marc Russon propose une synthèse particulièrement ambitieuse sur la façon dont les rois et les princes territoriaux ont appréhendé leur prise de pouvoir sur l'océan à la fin du Moyen Âge. La thématique est donc

politique et militaire, et le domaine étudié va de la mer du Nord aux Pyrénées. En même temps que s'affirment les États dans la France de l'ouest au bas Moyen Âge, la nécessité de la prise en main du domaine océanique se fait plus nette. En effet, la nécessité du contrôle des eaux bordières vient du commerce maritime, dont la liberté (relative) est essentielle pour la vie économique, et de la défense des côtes, d'autant plus que le secteur est déchiré par le conflit franco-anglais, au XIII^e comme aux siècles suivants.

Le cadre chronologique est très cohérent. Quand il arrive au pouvoir en 1180, Philippe Auguste ne contrôle guère que le bassin Parisien et ses marges. Une diplomatie habile et un recours fréquent à la guerre l'amènent rapidement au contact de l'océan Atlantique. Tandis que le roi prend pied sur le littoral, il doit faire face à des adversaires qui s'y sentent déjà très à l'aise (les Anglais par exemple), en même temps qu'à des principautés qui comptent bien jouer un rôle dans ce domaine (le duché de Bretagne), sans compter les «communautés maritimes» que sont des villes comme La Rochelle ou Bordeaux. L'affaire n'est pas gagnée d'avance et Marc Russon montre comment la monarchie et les princes s'organisent. De ces politiques parfois divergentes naissent rapidement des conflits, quand il ne s'agit pas tout simplement du transfert sur mer des guerres terrestres. L'auteur en explique bien les différentes formes, sur mer ou de la mer vers la terre, qui affectent l'Atlantique au bas Moyen Âge, avec une partie particulièrement intéressante sur la course. Face à ces nouveautés, les pouvoirs s'équipent. La défense est d'abord passive. S'appuyant sur leurs finances ou sur celles de leurs sujets, les princes font fortifier les villes du littoral pour les mettre en état de résister à toute menace. La méthode a des avantages, mais aussi des inconvénients, et l'on me permettra, Brestoï, de rappeler qu'une fois embusqués dans le château de Brest, les Anglais s'y accrochent jusqu'à la fin du XIV^e siècle, profitant d'un ravitaillement maritime que le duc de Bretagne a bien du mal à contrer. Marc Russon soulève d'ailleurs un paradoxe stratégique quand il traite de la destruction par le roi de certaines de ses propres fortifications littorales, comme Eu en 1475 ou Montreuil-sur-Mer en 1478. Les souverains ne font en fait qu'appliquer en ce domaine les leçons de la politique de la terre brûlée et du glacis défensif, bien connues dans le combat terrestre. Il ne s'agit d'ailleurs pas que de construire des murs, il faut aussi les faire garder. Le guet de la mer s'organise tout au long des côtes. Cette veille est doublée en mer par la pratique du convoi qui limite les risques d'agression et permet aux différents pouvoirs de mieux contrôler leurs approches maritimes tout en prélevant au passage quelque taxe toujours bienvenue pour des États à court d'argent.

Marc Russon aborde ensuite l'aspect théorique de la police des côtes en évoquant la justice et la recherche d'idées nouvelles. Les États font en effet preuve de beaucoup d'efforts pour se doter d'un appareil juridique qui leur permette de faire face aux délinquants de tous poils fréquentant

ports et îles. On notera cependant que l'auteur n'est pas très convainquant dans l'exercice qui consiste à différencier la course de la piraterie, et il manque une étude de fond sur ce problème trop souvent encore associé au folklore, à l'Ancien Régime et à la mer des Caraïbes... Un long chapitre développe les politiques maritimes, montrant bien leur aspect aléatoire et conjoncturel comme leur lien avec le conflit franco-anglais, allant jusqu'à poser au niveau du royaume la question de l'existence d'une volonté suivie, interrogation qui peut d'ailleurs être étendue au duché de Bretagne. On notera que pour la France, c'est quasiment une constante historique. Sur la longue durée, on y voit en effet alterner des périodes de forte «mobilisation maritime» (sous Louis XVI, dans l'entre-deux guerres) et des périodes d'abandon (sous l'Empire par exemple). Et pas de marine sans marins : le dernier chapitre est consacré aux hommes. Marc Russon traite du recrutement et du travail des équipages, des soldats et des officiers qui tentent d'assurer la paix sur mer, au moins le respect de la loi sur les côtes. Il montre bien que la noblesse littorale ne répugne pas à arrondir ses fins de mois en se livrant à la course, quand ce n'est à la piraterie pure et simple. Nous ne le suivons cependant pas quand il relève la mention perfide de Mathieu Paris qui accuse Pierre de Dreux d'être un pirate (p. 468). On imagine mal le chevalier modèle, fin lettré et croisé célèbre, rançonnant les navires, pillant et tuant le long des côtes anglaises...

Au total, l'auteur montre bien que certaines personnalités comme Philippe le Bel ou Charles V jouent un rôle fondamental dans la construction de la défense maritime en France, mais il rappelle aussi quelques désastres retentissants qui obligent d'ailleurs le pouvoir royal à réagir. C'est finalement la victoire terrestre sur l'Angleterre qui permet au roi de s'imposer sur ses côtes et sur les flots, encore que l'Angleterre reste une redoutable menace pour les côtes françaises bien après la victoire de Castillon (1453). De la même façon, c'est à Saint-Aubin-du-Cormier (1488) que se joue la disparition du duché de Bretagne comme entité maritime princière. Ce sont probablement ces victoires terrestres à l'effet océanique paradoxal qui expliquent le désintérêt des rois de la Renaissance pour la chose maritime et le fait que le royaume passe à côté de l'élargissement des horizons. D'ailleurs, Marc Russon conclut en expliquant qu'on «peut donc reprocher à l'État royal de n'avoir fourni que le strict minimum pour répondre aux attentes et aux menaces», soulignant au passage que le prix à payer pour le calme relatif de la fin du XV^e siècle avait été particulièrement lourd pour les Français.

C'est donc un ouvrage important que nous avons désormais à notre disposition pour comprendre le rapport entre les Français et la guerre sur mer à la fin du Moyen Âge. L'amateur qui voudrait compléter ses lectures pourra s'appuyer sur une bibliographie tout aussi impressionnante que la liste des sources utilisées. Nous nous permettrons de relever pourtant quelques petits défauts qui viennent tempérer notre enthousiasme. Des

illustrations éclairent le texte mais le choix d'un cahier noir et blanc ne permet pas d'apprécier les enluminures à leur juste valeur. Le sujet était ambitieux, autant par ses dimensions géographiques et chronologiques que par l'ampleur de la documentation. Marc Russon nous livre une synthèse particulièrement fournie mais aussi parfois un peu touffue. L'ensemble manque d'une cartographie plus abondante et l'épaisseur du livre risque de rebuter l'acheteur, ce qui serait regrettable car les études maritimes médiévales sérieuses sont encore trop rares.

Yves COATIVY

Guy DELORME, *Ouest-France. Histoire du premier quotidien français*. Rennes, Éditions Apogée, 2004, 254 p.

Pendant longtemps délaissées, les monographies sur les quotidiens commencent à se multiplier, offrant ainsi, non seulement aux spécialistes, mais aussi aux lecteurs, des renseignements utiles sur la vie de ces journaux et sur l'histoire locale d'un département ou d'une région. Parmi les publications les plus récentes dans ce secteur de l'édition, on citera l'ouvrage de Félix Torres, *La Dépêche du Midi. Histoire d'un journal en République : 1870-2000* (Hachette, 2002) ; celui de Gérard Bonet, *L'Indépendant des Pyrénées-Orientales. Un siècle d'histoire d'un quotidien, 1846-1950* (Publications de l'Olivier à Perpignan, 2004). Curieusement, *Ouest-France* n'avait jamais fait jusqu'ici l'objet d'aucune étude historique. Cette lacune vient d'être comblée, grâce à Guy Delorme, et l'on ne peut que se réjouir. Depuis 1976, il est en effet le premier quotidien français par le tirage et la diffusion – plus important aujourd'hui que ceux du *Figaro* et du *Monde* réunis.

Comme l'on sait, les projecteurs de l'actualité récente se sont braqués sur lui, après l'officialisation, en février 2005, du rachat au groupe Dassault des trois quotidiens de la région des Pays de Loire : *Presse-Océan* à Nantes, *Le Courrier du Maine* à Angers et *Le Maine libre* au Mans.

Ancien journaliste au quotidien rennais, Guy Delorme était mieux placé que quiconque pour recueillir les témoignages des acteurs encore vivants de la création d'*Ouest-France* en août 1944 et de son développement au cours des décennies suivantes. Son étude, écrite dans un style alerte et vivant, fourmille d'anecdotes qui viennent agrémenter son récit. Son ambition n'est pas de couvrir l'histoire du journal depuis ses origines, à la Libération, jusqu'à nos jours. Elle porte seulement sur la première étape, celle des fondateurs, qui court jusqu'à 1965 et au cours de laquelle ses dirigeants, Paul Hutin et François Desgrées du Loû, présidèrent à ses destinées, secondés par une équipe talentueuse de journalistes rompus à toutes les subtilités de l'information locale, nationale et internationale.